

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

### TROPHEES PRO BONO 2021

Les dossiers de candidatures sont adressés par mail à l'adresse [barreausolidarite@avocatparis.org](mailto:barreausolidarite@avocatparis.org) **avant le 30 juin 2021**. Le candidat indiquera en objet du mail « *Candidature Trophées pro bono 2021* » - suivi de son nom ou du nom de son cabinet ou de son collectif d'avocats.

Un dossier de candidature est composé :

- Du présent formulaire dûment complété ;
- D'une photo du ou des candidats ou d'une illustration du projet ou de l'association (logo, photo, etc) ;
- De toute pièce utile à la présentation de l'action ou des actions présentées.

#### 1) **Nom de l'élève-avocat, de l'avocat, du cabinet ou du collectif d'avocats qui candidate :**

Collectif d'avocats composé de :

- Matthieu Brochier, avocat, Darrois Villey Maillot Brochier
- Martin Donato, avocat, Viguié Schmidt & Associés
- Sébastien Bonneau, avocat, All You Need for Growth (AYNFG)
- Marie-Hélène Huertas, avocat, Lombard Baratelli & Associés
- Lisa Infanti, avocat, Deprez Guignot Associés
- Florian Benard, avocat, BDGS Associés

#### 2) **Intitulé de l'initiative ou des initiatives ou de l'association ou des associations au titre de laquelle ou desquelles vous présentez votre candidature :**

« **Clinique du droit HEAD** »

Lien vers le site internet de la Clinique du droit : <https://cliniquedroitdesaffaires.fr/>



3) **Choisissez une catégorie de Trophées selon votre profil<sup>1</sup> :**

- Prix Henri Leclerc (ouvert uniquement aux élèves-avocats ou aux avocats de moins de 5 ans d'exercice)
- Prix Solo (avocat individuel)
- Prix en Equipe (cabinet ou collectif d'avocats)**

4) **Indiquez si vous souhaitez candidater au Prix pro bono Paris-Québec :**

- Oui
- Non**

**A. Description de l'action ou de l'association soutenue bénévolement par le candidat :**

La Clinique du droit a pour activité de proposer aux jeunes entrepreneurs, chefs d'entreprises et start-ups, hébergés par des académies d'entrepreneurs partenaires, un accompagnement dans leurs préoccupations juridiques quotidiennes. Cet accompagnement est réalisé par des étudiants en droit de l'École des Hautes Etudes Appliquées du Droit (HEAD) et supervisé par des avocats tous membres du Barreau de Paris, qui interviennent de manière bénévole et désintéressée.

Les activités de la Clinique du droit s'inscrivent dans une logique solidaire et poursuivent deux objectifs concrets : une mission sociétale et un intérêt pédagogique.

**Mission sociétale**

Partant du postulat que le droit doit être utilisé comme un outil et non comme une contrainte, la Clinique du droit a pour objectif de démocratiser l'accès au droit des affaires pour les jeunes entrepreneurs et les start-ups qui n'ont ni l'habitude ni les ressources financières nécessaires pour solliciter les conseils de professionnels du droit.

La mission sociétale de la Clinique du droit impacte :

---

<sup>1</sup> 5 initiatives seront récompensées cette année lors de la cérémonie de remise des Trophées le lundi 11 octobre 2021, par :

1. Le Prix Junior « Henri Leclerc » dédié à un projet porté par élève-avocat ou un avocat de moins de 5 ans d'exercice désigné par un vote électronique ouvert à tous les avocats du barreau et aux élèves-avocats de l'efb
2. Le Prix « solo » récompensant une initiative portée par un avocat individuel
3. Le Prix en « Équipe » récompensant une initiative portée par un cabinet ou un collectif d'avocats
4. Le « Prix des Avocats » récompensant une candidature, toutes catégories confondues, sur la base d'un vote électronique ouvert à tous les avocats du Barreau de Paris.
5. Le prix pro Bono Paris-Québec récompensera des projets à vocation solidaire en harmonie avec les valeurs et principes de la Francophonie.

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE



1. Tout d'abord, les entrepreneurs et les start-ups, en ce qu'elle permet de répondre à leurs besoins d'accès au droit dans la vie quotidienne de leurs projets. La Clinique du droit est à ce titre un lieu d'échange, de partage et de solidarité, permettant aux entrepreneurs de se familiariser avec la matière juridique et de collaborer régulièrement avec de futurs professionnels du droit. Cet échange a vocation à nourrir une cause : celui de la sensibilisation de la place du droit dans la logique entrepreneuriale.

2. Ensuite les étudiants en droit, en ce qu'elle permet à ces derniers de saisir de manière très pratique les enjeux juridiques de projets concrets. La Clinique du droit permet aux étudiants d'apprendre à travailler avec des entrepreneurs, de se familiariser avec le métier d'avocat ou de juriste et surtout de les inciter à s'engager en faveur de l'accès au droit pour tous. L'implication volontaire des étudiants dès leur formation favorise leur épanouissement dans leurs carrières professionnelles futures et leur engagement au service de la société.

3. Enfin les avocats référents, en ce qu'elle leur permet d'accompagner les étudiants en droit dans leur formation et de prendre le pouls des nouveaux enjeux sociétaux mis en avant par les activités des start-ups. Ils peuvent ainsi identifier les nouveaux besoins en droit exprimés par les préoccupations juridiques soulevées par les entrepreneurs. Par ailleurs, les avocats référents, de par leur rôle au sein de la Clinique du droit, sensibilisent les étudiants à l'importance de l'engagement solidaire au sein du Barreau de Paris afin de promouvoir l'accès au droit.

Le rôle de La Clinique du droit est d'inviter l'étudiant et l'entrepreneur à mieux se connaître et à connaître la réalité du droit à travers son application concrète et quotidienne.

Son activité permet d'éclairer les consciences et de rediscuter le rôle de l'avocat/du juriste dans la société contemporaine.

## **Intérêt pédagogique**

La Clinique du droit permet à l'entrepreneur d'apprendre à travailler avec des conseils dès les premières étapes de son projet. Cette démarche lui permet de partager chacune de ses préoccupations juridiques afin que le droit ne constitue plus une contrainte mais un outil précieux pour le développement de son projet.

La Clinique du droit permet à l'étudiant en droit, à travers sa collaboration avec des avocats référents et ses échanges avec les entrepreneurs, d'acquérir :

- des connaissances théoriques et pratiques par l'analyse de cas concrets ; et
- différentes aptitudes professionnelles, en particulier le travail en équipe, la sensibilisation aux grands principes de la profession d'avocats, mais aussi la gestion du temps et de la relation avec l'entrepreneur.

La Clinique du droit organise également des conférences sur différents sujets juridiques d'intérêt général, qu'ils soient d'actualité ou de simple réflexion sur la place du droit et son accès au sein de la société.

Ces conférences sont ouvertes au public et concourent au rayonnement de l'activité et de l'engagement des étudiants et des avocats référents au sein de la Clinique du droit.

Vous pourrez trouver de plus amples informations sur les conférences organisées par la Clinique du droit via le lien ci-après : <https://cliniquedroitdesaffaires.fr/conferences-2/>

Le programme « Clinique du droit » constitue un projet social et solidaire dans le cursus de l'étudiant au sein de l'Ecole HEAD. L'engagement au sein de la Clinique du droit se fait sur la base du volontariat.

La Clinique du droit utilise les locaux et les moyens de l'Ecole HEAD, mais développe ses activités et ses partenariats de manière indépendante, à l'initiative des étudiants et des avocats référents.

## **B. Description du public-cible de l'action ou de l'association et si possible des impacts mesurables de l'action en faveur de ce public :**

La Clinique du droit intervient bénévolement auprès de jeunes entrepreneurs et start-ups implantés en région parisienne, hébergés par des académies d'entrepreneurs partenaires.

A ce titre, la Clinique du droit a noué, dès sa création en 2015, de nombreux partenariats avec des acteurs majeurs du développement de projets et start-ups à vocation solidaire et sociale, à savoir Time2Start, Enactus, la Ruche, Yump France, le pôle entrepreneuriat et innovation de Polytechnique ou encore, plus récemment, la Station F.

L'intervention de la Clinique auprès de ces entrepreneurs permet de les sensibiliser à l'importance et à la place du droit dans le processus de création de leur société et plus généralement dans leurs projets entrepreneuriaux, quels qu'ils soient.

Son intervention permet également à ces entrepreneurs d'avoir un accès facilité au droit pour traiter les préoccupations juridiques qu'ils rencontrent de manière quotidienne.

## **C. Description de l'engagement du candidat au sein de ces actions ou de l'association :**

Notre collectif d'avocats référents intervient au plus près des étudiants en supervisant leur intervention auprès des entrepreneurs, à la fois lors des rencontres avec ces derniers mais aussi tout au long du processus d'analyse et de traitement des préoccupations juridiques rencontrées.

Concrètement, les avocats référents organisent les séances collectives entre les étudiants en droit membres de la Clinique du droit et les entrepreneurs.

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE



Ils orientent les étudiants dans l'analyse de la préoccupation exposée par l'entrepreneur et encadrent leurs réflexions juridiques et la réponse apportée à ce dernier, afin qu'elle soit la plus intelligible possible et qu'elle puisse faire l'objet d'une application concrète par l'entrepreneur.

Les avocats référents façonnent la matière première de l'apprentissage clinique, à savoir le *learning-by-doing* en mettant en place une analyse de cas concrets complétée par une analyse alliant la théorie apprise sur les bancs des facultés de droit et l'expérience acquise en cabinet d'avocats.

Ce savant mélange permet aux avocats référents d'être non seulement des superviseurs des étudiants cliniciens, mais aussi d'être de véritables enseignants-clinique, pour favoriser et transmettre les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice de la profession d'avocat ou de juriste en entreprise.

Ils participent à promouvoir l'importance du droit dans l'écosystème des start-ups et l'engagement sociétal des étudiants en droit.

Au titre de leur engagement, les avocats référents consacrent en moyenne 60 heures par an à l'enseignement clinique et se rencontrent régulièrement afin d'améliorer le fonctionnement de la Clinique du droit et, de manière générale, réfléchir aux différents moyens de diffuser le droit auprès des entrepreneurs.

Ils interviennent de manière totalement bénévole et désintéressée.

- D. Pour le prix Pro Bono Paris-Québec uniquement, soulignez le caractère innovant de votre initiative et en quoi celle-ci vous paraît-elle pouvoir être pertinente à dupliquer dans d'autres lieux :**